



cancéropôle

Nord-Ouest

Accélérer la recherche & l'innovation en cancérologie

Appel à projets 2027



ÉMERGENCE

Date limite de soumission : Vendredi 30 octobre 2026 à **midi**

Soumission en ligne : <https://escape.canceropole-nordouest.org>



Appel à Projets Cancéropôle Nord-Ouest - 2027

Soutien de Projets Emergents

Sommaire

Contexte et Objectifs de l'Appel à Projets	3
Modalités de l'Appel à Projets	3
Eligibilité des projets	4
Processus de sélection et d'évaluation	4
Critères d'évaluation :	5
Règles de financement.....	5
Durée.....	6
Livrables	6
Dossier de candidature	7
Calendrier	7



ÉMERGENCE

Appel à Projets Cancéropôle Nord-Ouest - 2027

Soutien de Projets Emergents

Contexte et Objectifs de l'Appel à Projets

Le présent appel à projets a pour objet de soutenir des projets innovants à un stade très précoce de leur développement, dits « **émergents** ». Il est ouvert à tous les champs de la recherche en cancérologie (fondamentale, translationnelle, clinique, sciences humaines et sociales, épidémiologie...), avec une attention particulière portée aux projets transdisciplinaires.

Cet appel vise à favoriser l'émergence de nouvelles questions scientifiques, de concepts innovants ou d'approches méthodologiques originales, en apportant un soutien destiné à consolider des résultats préliminaires, à évaluer la faisabilité ou développer une méthodologie. L'objectif est de renforcer la maturité scientifique des projets afin de maximiser leurs chances de succès lors d'un futur dépôt à un appel à projets national ou international.

Le porteur de projet devra clairement démontrer le caractère émergent du projet en prouvant qu'il ne s'agit pas d'une suite d'un projet déjà mis en place au sein de l'équipe du porteur. Il précisera quel est l'effet levier attendu et indiquera quelle suite il souhaite donner à ce projet, l'objectif de ce financement étant de servir à développer un projet qui sera par la suite soumis à un appel à projets de plus grande envergure (national ou international).

Le Cancéropôle dispose pour cet appel à projets d'une enveloppe permettant le financement **d'au moins 10 projets** à hauteur de **20 000 €** maximum par projet.

Modalités de l'Appel à Projets

- L'appel à projets est ouvert exclusivement aux équipes de l'inter-région Nord-Ouest (Hauts-de-France, Normandie) et couvre l'ensemble des disciplines de la recherche en cancérologie. Les partenaires extérieurs à l'inter-région peuvent être associés au projet mais ne pourront pas bénéficier du financement.
- Le porteur de projet peut être membre statutaire ou non statutaire. Pour un porteur non statutaire, une attestation devra être fournie afin de justifier que son contrat couvre toute la période de financement du projet. Les doctorants ne sont pas éligibles en tant que porteurs de projet, quelle que soit leur formation initiale (médecins, pharmaciens, vétérinaires, etc.).
- Le porteur de projet s'engage à consacrer au **minimum 30 %** de son temps au projet financé. Le temps d'implication de l'ensemble des personnels affectés au projet devra être clairement indiqué dans le dossier de candidature.
- Les lauréats de l'édition précédente de cet appel à projets ne sont pas éligibles à une nouvelle candidature.
- Chaque équipe de recherche peut soumettre au maximum deux candidatures dans le cadre de cet appel à projets, tous axes confondus. Un porteur de projet ne peut déposer qu'une seule candidature. **Pour les structures regroupant plusieurs groupes de recherche distincts au sein d'une même équipe**, il est



ÉMERGENCE

Appel à Projets Cancéropôle Nord-Ouest - 2027

Soutien de Projets Emergents

recommandé de contacter le CNO à l'adresse indiquée dans la section « Contact » afin de vérifier les modalités d'application de cette règle.

- Les plateformes et plateaux techniques peuvent être associés au projet en tant que **soutien technologique** mais ne seront pas considérés comme des équipes porteuses.
- Il est hautement recommandé que les projets s'inscrivent dans le champ d'au moins une des thématiques prioritaires du Cancéropôle Nord-Ouest :
 - Axe 1 – Médecine de précision des tumeurs solides
 - Axe 2 - Aspects cliniques et biologiques des hémopathies malignes
 - Axe 3 - Imagerie moléculaire et adaptation thérapeutique
 - Axe 4 - Cancer, Cerveau et Cognition
 - Axe 5 - Cancers, Individu et Société

Des projets ne s'inscrivant pas dans ces thématiques du Cancéropôle Nord-Ouest pourront cependant être examinés.

Eligibilité des projets

- Le projet doit mettre en œuvre une approche nouvelle et innovante, encore à un stade précoce de développement, ayant peu de chances d'être financée par d'autres organismes à ce stade.
- Le projet peut représenter le développement d'une thématique ou d'une voie d'exploration, ou encore l'arrivée d'une nouvelle équipe/nouveau chercheur/clinicien dans un champ disciplinaire déjà présent au sein de l'inter-région.
- Le projet devra être entièrement réalisable dans un délai de **18 mois** (par exemple, en cas d'inclusion de patients, les autorisations devront avoir été délivrées au début du projet et l'inclusion ET les prélèvements/examens devront pouvoir être réalisés dans ce délai). **Les crédits attribués devront être dépensés dans les 18 mois, conformément aux termes de la convention de financement.**
- Le projet soumis ne devra pas avoir déjà été soumis à un appel à projets national. Si le dossier traite d'une partie d'un projet de plus grande envergure, cette partie ne doit pas encore être financée.

⇒ **Le non-respect strict de l'ensemble de ces modalités et conditions d'éligibilité rendra le projet non-éligible au processus d'évaluation.**

Processus de sélection et d'évaluation

La sélection sera effectuée en 2 étapes, selon les modalités suivantes :

- Vérification de l'éligibilité et de la recevabilité des projets : l'équipe de coordination du Cancéropôle Nord-Ouest vérifie que les projets soumis répondent aux critères précédemment énoncés
- Évaluation et sélection des projets : les projets éligibles seront évalués par au moins deux experts internes ou externes à l'inter-région Nord-Ouest. Sur la base de ces évaluations, les projets seront examinés et sélectionnés par le Comité de Pilotage Scientifique du CNO.



ÉMERGENCE

Appel à Projets Cancéropôle Nord-Ouest - 2027

Soutien de Projets Emergents

Critères d'évaluation :

Les projets seront évalués selon les critères suivants :

- Qualité scientifique du projet et du candidat
- Qualité de la méthodologie
- Aspect innovant/émergent du projet, de la thématique, de l'équipe, ou de l'approche. Une **note inférieure ou égale à 4 sur 5** entraînera l'élimination du projet quel que soit son niveau scientifique.
- La faisabilité du projet (au regard du calendrier prévisionnel et du budget demandé)
- L'impact et les suites attendues : le porteur devra préciser quel(s) verrou(s) technologique(s), scientifique(s) ou méthodologique(s) il envisage de lever. Il devra indiquer comment la poursuite du projet est envisagée en cas de succès, les éventuelles collaborations mises en place et l'impact sur la visibilité du projet et/ou de la thématique, les appels à projets auquel le projet sera ensuite soumis.

Le futur potentiel de valorisation du projet sera étudié par une structure de valorisation partenaire du Cancéropôle Nord-Ouest (SATT Nord, Eursanté ou Normandie Valorisation) avec l'accord du porteur de projet. L'évaluation de ce potentiel de valorisation n'influencera pas l'évaluation scientifique du projet par le Comité de Pilotage Scientifique du CNO.

Règles de financement

Le financement sera attribué via la signature d'une convention entre le Cancéropôle Nord-Ouest et l'organisme gestionnaire désigné dans le dossier de candidature. En cas de répartition des fonds entre plusieurs acteurs du projets, l'organisme gestionnaire désigné devra établir les conventions de reversement nécessaires.

La subvention pourra financer :

- Du fonctionnement et divers consommables,
- De l'équipement dans la limite de 50 % du financement et uniquement si la nécessité pour la mise en œuvre du projet est démontrée,
- Des frais de personnel (hormis fonctionnaires d'état, hospitaliers, territoriaux ou internationaux), y compris indemnités de stage,
- Des frais de missions dans la limite de 10% du financement,
- Des prestations de service,
- Des frais de gestion (compris dans le montant demandé) éventuellement prélevés par l'organisme gestionnaire dans la limite de 4 % de la dépense éligible effectivement payée.

Le budget indiqué dans le projet déposé est prévisionnel. En cas de financement du projet, les lignes indiquées pourront être modifiées à condition d'en informer le CNO et d'obtenir son accord.

Si le coût total du projet est supérieur à 20 000 euros, le porteur de projet devra indiquer qu'il pourra réaliser le projet grâce à des financements complémentaires (AAP, soutiens demandés/obtenus...).



ÉMERGENCE

Appel à Projets Cancéropôle Nord-Ouest - 2027

Soutien de Projets Emergents

Durée

Le financement attribué pour la réalisation du projet **devra être dépensé** dans les **18 mois** suivant la signature de la convention (justificatifs des dépenses à l'appui) ; ce délai inclut les obtentions d'autorisation et les inclusions de patients (si pertinent).

Livrables

A l'issue de la convention, devront être adressés au CNO :

- **un rapport financier** ainsi que les justificatifs de dépenses,
- **un rapport scientifique** avec la valeur ajoutée de ce financement (mise en place de collaborations, communications/invitations à des congrès nationaux ou internationaux, publications, dépôt à des appels à projets nationaux et/ou internationaux, prise de contact avec une structure de valorisation ou un industriel...). Pour ce faire, un rapport-type, ainsi qu'une fiche d'indicateurs chiffrés (demandés par l'INCa pour évaluer l'effet-levier des financements émergents) seront fournis au porteur.

Le financement du projet devra conduire au dépôt d'un projet à un appel à projets de plus grande envergure dans les deux années qui suivent le financement, sauf raisons particulières à justifier. Dans le rapport final, le porteur devra avoir clairement identifié au préalable un ou plusieurs appels à projets visés.

⇒ **A noter :** Dans le cadre de sa politique Science Ouverte et en lien avec le plan national pour la Science Ouverte, l'INCa stipule que la transmission **d'un plan de gestion des données (PGD)** devient obligatoire pour toutes les conventions pour un projet de recherche signées à partir du 01/01/2022. Ainsi, tout bénéficiaire d'une subvention dans le cadre de l'AAP Emergent 2024 du CNO devra joindre le fichier correspondant (envoyé auparavant au porteur) au rapport scientifique transmis au Cancéropôle Nord-Ouest à l'issue de la durée de la convention.

Les porteurs des projets sélectionnés s'engagent à **présenter les résultats de leurs travaux** à l'occasion des journées scientifiques du Cancéropôle Nord-Ouest organisées l'année suivant la fin de la convention (la date sera établie lors du rendez-vous de mi-parcours avec la chargée de mission scientifique).

Les porteurs de projets s'engagent également à **mentionner le soutien du Cancéropôle Nord-Ouest** dans leurs communications et publications futures.

Un suivi de la valeur ajoutée de ce financement sera réalisé sur les 3 années suivant le financement par le CNO (succès aux appels à projets nationaux ou européens, dépôt/préparation de brevets, pérennisation de poste...). Un document récapitulatif transmis par le Cancéropôle Nord-Ouest au porteur du projet devra lui être retourné chaque année.



ÉMERGENCE

Appel à Projets Cancéropôle Nord-Ouest - 2027

Soutien de Projets Emergents

Dossier de candidature

Les projets devront être présentés en respectant le formulaire en ligne proposé sur la plateforme eScape du CNO (<https://escape.canceropole-nordouest.org>).

Le dossier doit être soumis en ligne au plus tard le **30 octobre à midi** et le document « Avis et signature » renseigné par le chef d'équipe et/ou par le directeur d'unité du porteur sera adressé par mail à l'adresse ci-dessous dans les 5 jours ouvrés suivant le dépôt lama.bouissa@canceropole-nordouest.org

Calendrier

Ouverture de l'Appel à Projets : mardi 15 septembre 2026

Date limite de dépôt des dossiers en ligne : vendredi 30 octobre 2026 **à midi**

Résultats éligibilité des projets : 10 novembre 2026

Expertises des projets : de novembre à janvier 2027

Publication des résultats : fin février 2027

Contact

Pour toute question d'ordre scientifique ou concernant le dossier de candidature, les porteurs de projets peuvent contacter :

Lama Bouissa

lama.bouissa@canceropole-nordouest.org